

## **COMPTE RENDU DES DECISIONS**

### **CONSEIL DE COMMUNAUTE**

#### **SEANCE DU VENDREDI 30 MARS 2018**

Date de la convocation : 23/03/2018

Date d'affichage : 05/04/2018

L'an deux mille dix-huit et le trente du mois de mars à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sémard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

#### **NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 71

**ETAIENT PRESENTS :** Jérôme VIAUD, Mekia ADDAD, Pierre ASCHIERI, François BALAZUN, Franck BARBEY, Claude BLANC, Claude BOMPAR, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Raoul CASTEL, Muriel CHABERT, Marc COMBE, Magali CONESA, Valérie COPIN, José COTTON, Cyril DAUPHOUD, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc DELIA, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre DEOUS, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Marie-Louise GOURDON, Jean-Marie GUENOT, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Andrée-Claire LIEGE, Florence LUDWIG-SIMON, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Gérard MERO, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Jacques POUPLOT, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Marie-Claude RENARD, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Christian ZEDET.

**ONT DONNE POUVOIR :** Jean-Marie BELVEDERE à Philippe BONELLI, Marino CASSEZ à Raoul CASTEL, Christophe CHALIER à Marc COMBE, Henri CHIRIS à Jean-Marc DELIA, Jean-Louis CONIL à Ismaël OGEZ, Valérie DAVID à Jean-Paul CAMERANO, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Stéphane CASSARINI, Christophe MOREL à Dominique BOURRET, Nicole NUTINI à Jérôme VIAUD, Pascal PELLEGRINO à Gilles RONDONI, Gilles PEROLE à Marie-Louise GOURDON, Gilbert PIBOU à Florence LUDWIG-SIMON, Roland RAIBAUDI à Pierre ASCHIERI, André ROATTA à Andrée-Claire LIEGE, Patricia ROBIN à Claude MASCARELLI, Jacques VARRONÉ à Gérard MERO.

**ETAIENT ABSENTS :** Mireille BANCEL, Claude CEPPI, Jean-Marc DEGIOANNI, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Myriam LAZREUG, Brigitte VIDAL, Philippe WESTRELIN, Jean-Claude ZEJMA.

**SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE :** Claude BOMPAR après la délibération n°28 et a donné pouvoir à Claude BLANC, Pierre BORNET après la délibération n°28 et a donné pouvoir à Gérard BOUCHARD, Jean-Marie GUENOT après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Christian ZEDET, Fabrice LACHENMAIER après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Mekia ADDAD, Marie-Claude RENARD après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Christiane REQUISTON.

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe BONELLI.

## Approbation du procès-verbal du conseil de communauté du 9 février 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### Communication des décisions prises par Monsieur le Président conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales

DP2018_018	Signature d'une convention de prestation de services entre la Caisse des écoles d'Auribeau-sur-Siagne et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour les repas du restaurant scolaire du Bayle
DP2018_019	Modification de la régie de recettes du Musée International de la Parfumerie pour l'encaissement des activités liées à la privatisation et les locations d'espaces
DP2018_020	Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée et les produits des ventes de la boutique des Jardins du Musée International de la Parfumerie
DP2018_021	Conclusion d'une convention d'occupation précaire pour la location d'un garage situé au 6 boulevard Jacques Crouët à Grasse au profit de la société AZURLOG
DP2018_022	Musée International de la Parfumerie - Signature d'une convention de cession de spectacle entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'association « Le Jeune Ballet Méditerranéen »
DP2018_023	Signature d'un certificat administratif pour l'échange d'une parcelle mise à disposition de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
DP2018_024	Conclusion d'une convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'association « Photo-Club Mouansois » pour la mise à disposition des Jardins du Musée International de la Parfumerie
DP2018_025	Conclusion d'une convention entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'association « Vu pas vu » pour la mise à disposition des espaces aux Jardins du Musée International de la Parfumerie
DP2018_026	Instauration des tarifs préférentiels des droits d'entrée au Musée International de la Parfumerie et aux Jardins du Musée International de la Parfumerie dans le cadre du partenariat avec la Société nationale des chemins de fer français (SNCF)
DP2018_027	Modification tarifaire des produits de la boutique du Musée International de la Parfumerie et ajout de nouveaux produits
DP2018_028	Modification tarifaire des produits de la boutique du Musée International de la Parfumerie et ajout de nouveaux produits
DP2018_029	Musée International de la Parfumerie - Signature d'une convention de prestation de service entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'association « Le Jeune Ballet Méditerranéen »
DP2018_030	Conclusion d'une convention de passage sur une voie privée pour la collecte des déchets ménagers et assimilés entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et Monsieur Claude LORENZI
DP2018_031	Signature d'une convention de mise à disposition du kit de 3ème roue électrique pour fauteuil roulant entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'association « Les Géophiles »

Le conseil de communauté prend acte des décisions.

**Communication des décisions prises par Monsieur le Président au titre des marchés à procédure adaptée conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales**

N° MARCHE	OBJET	TITULAIRE	NOTIFIE LE	MONTANT EN € HT
2018/04.1	Confortement de l'escalier monumental au Musée Internationale de la Parfumerie (miP) Deux lots Lot 1 : Maçonnerie	SAS ENTREPRISE A GIRARD Monsieur Pascal LABOUR 1055, chemin de la Plaine des Dés CS 60072 13182 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 5 Mail : girard.aix@vinci-construction.fr	02/02/2018	Montant DPGF : 43 480,60 € HT
2018/04.2	Confortement de l'escalier monumental au Musée Internationale de la Parfumerie (miP) Deux lots Lot 2 : Ferronnerie	SERRURERIE ROMANO Monsieur Bruno ROMANO 10, rue de la Bergerie 30250 COMBAS Mail : feronnerie.romano@orange.fr	02/02/2018	Montant DPGF : 7 425,00 € HT
2018/02	Transport d'œuvres d'art pour la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse	ANDRE CHENUE SA Monsieur Julien DA COSTA NOBLE 151, boulevard Haussmann 75008 PARIS Mail : christian.arthaud@chenue.com frederic.queffelec@chenue.com	07/02/2018	Montant DDED avec groupage : 27 885,30 € HT Montant DDED sans groupage : 29 192,30 € HT
2018/05	MISSION MAITRISE DE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION DE L'AUBERGE COMMUNALE DU CHANAN	Groupement conjoint Alex AMARRURTU (mandataire) / Franck FRESCO / ETIM / ECI 3 rue de la Calade 06110 LE CANNET Mail : amarrurtu@mf2archi.com	19/02/2018	Tranche ferme pour un montant forfaitaire de 32 157,39 € HT Tranches optionnelles 1 à 4 pour un montant forfaitaire de 66 999,28 € HT

2018/03	FOURNITURE ET POSE DE STATIONNEMENTS VELOS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE	ALTINNOVA Madame Corinne VERDIER Parc Les Plaines 1, rue des Noues 42160 BONSON Mail : cverdier@altinnova.com	09/02/2018	Montant DDED sur 2 ans : 111 584,40 € HT
2018/09.1	Fourniture de produits d'hygiène, d'entretien et matériel de nettoyage Deux lots Lot 1 : Bâtiments intercommunaux	SAS ORRU Monsieur Frédéric FERRERO ZA LES PLANTADES RN97 83130 LA GARDE Mail : info@orru.fr	21/02/2018	Montant DDED : 1 075,70 € HT
2018/09.2	Fourniture de produits d'hygiène, d'entretien et matériel de nettoyage Deux lots Lot 2 : Crèches et centres aérés	SAS ORRU Monsieur Frédéric FERRERO ZA LES PLANTADES RN97 83130 LA GARDE Mail : info@orru.fr	21/02/2018	Montant DDED : 7 415,43 € HT
2018/08	Prestations de nettoyage de l'hôtel d'entreprises	Société LHMS-SARL LEONETTI HYGIENE MAINTENANCE SERVICE Monsieur Philippe LEONETTI Centre commercial « Les Santons » 29, chemin du Santon 06130 GRASSE Mail : contact@lhms.fr	21/02/2018	Montant DPGF : 18 796,40 € HT

Le conseil de communauté prend acte des décisions.

**Communication des décisions prises par le bureau communautaire conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales**

DB2018_005	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Restructuration de la salle du Théâtre de Grasse - Lot 1 « Démolitions - Gros œuvre » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2017-23.1
DB2018_006	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Restructuration de la salle du Théâtre de Grasse - Lot 2C « Métallerie - Bardages en acier corten » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2017-23.2C
DB2018_007	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Restructuration de la salle du Théâtre de Grasse - Lot 6 « Peinture » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2017-23.6
DB2018_008	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Restructuration de la salle du Théâtre de Grasse - Lot 7 « Chauffage - Rafraîchissement - Ventilation » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2017-23.7

DB2018_009	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Restructuration de la salle du Théâtre de Grasse - Lot 8 « Electricité - Courants forts et faibles » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2017-23.8
DB2018_010	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Restructuration de la salle du Théâtre de Grasse - Lot 9 « Ascenseur » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2017-23.9
DB2018_011	Musée International de la Parfumerie - Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur - Escalier classé monument historique de l'hôtel Pontèves - Phase 3 « travaux »
DB2018_012	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Restructuration de la salle du Théâtre de Grasse - Lot 10 « Tribune fixe et siège » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2017-23.10
DB2018_013	Musée International de la Parfumerie - Demande de subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de la Nuit européenne des musées 2018
DB2018_014	Musée International de la Parfumerie - Demandes de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'action nationale « C'est mon patrimoine »
DB2018_015	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Réhabilitation du bâtiment F en hôtel d'entreprises - Lot 2 « Gros œuvre » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2016-33.2
DB2018_016	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Réhabilitation du bâtiment F en hôtel d'entreprises - Lot 3 « Etanchéité » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2016-33.3
DB2018_017	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Réhabilitation du bâtiment F en hôtel d'entreprises - Lot 4 « Menuiseries extérieures » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2016-33.4
DB2018_018	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Réhabilitation du bâtiment F en hôtel d'entreprises - Lot 6 « Bardage et ravalement » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2016-33.6
DB2018_019	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Réhabilitation du bâtiment F en hôtel d'entreprises - Lot 7 « Cloisons - Doublages - Plafonds » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2016-33.7
DB2018_020	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Réhabilitation du bâtiment F en hôtel d'entreprises - Lot 10 « Peinture » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2016-33.10
DB2018_021	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Réhabilitation du bâtiment F en hôtel d'entreprises - Lot 12 « Electricité » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°2 au marché de travaux n°2016-33.12
DB2018_022	Mise en conformité des politiques publiques dans le cadre de l'exemplarité de la fonction publique en termes d'égalité entre les femmes et les hommes - Réponses aux appels à projets 2018-2020
DB2018_023	Marchés publics - Appel d'offres ouvert - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en management de projet dans le cadre de la réalisation des projets de transport en commun à haut niveau de service entre Grasse et Mouans-Sartoux et de la liaison mécanique entre la gare et le centre-ville de Grasse - Attribution de l'accord-cadre
DB2018_024	Lancement de l'étude pour la collecte sélective des déchets alimentaires sur le territoire de la Vallée de la Siagne - Demandes de subvention

Le conseil de communauté prend acte des décisions.

## DELIBERATION

### **Délibération n°DL2018\_024 : Election d'un vice-président**

Madame Catherine SEGUIN-KURATLE, Monsieur Paul EUZIERE, Madame Mekia ADDAD et Madame Magali CONESA ne prennent pas part au vote.

Monsieur le Président a enregistré le nombre de conseillers communautaires ne souhaitant pas prendre part au vote à chaque tour de scrutin.

Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal. L'ensemble des bulletins ont été placés dans une enveloppe portant la mention du scrutin et du tour concerné.

— Premier tour de scrutin

A - Nombre de conseillers présents ou représentés à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 4 (quatre)

B - Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : 58 (cinquante-huit)

C - Nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls par le bureau : 17 (dix-sept)

D - Nombre de suffrages exprimés (B-C) : 41 (quarante-et-un)

Majorité absolue : 21 (vingt-et-un)

CANDIDATS		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
Prénom	Nom	En chiffres	En lettres
Jacques	POUPLLOT	41	quarante-et-un

Le conseil de communauté proclame le conseiller communautaire suivant élu vice-président :

— Monsieur Jacques POUPLLOT

et le déclare installé dans ses fonctions.

### **Délibération n°DL2018\_025 : Régie des transports Sillages - Désignation d'un représentant au conseil d'exploitation**

A - Nombre de conseillers présents ou représentés à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 (zéro)

B - Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : 62 (soixante-deux)

C - Nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls par le bureau : 4 (quatre)

D - Nombre de suffrages exprimés (B-C) : 58 (cinquante-huit)

Majorité absolue : 29 (vingt-neuf)

CANDIDATS		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
Prénom	Nom	En chiffres	En lettres
Pierre	BORNET	43	quarante-trois
Magali	CONESA	15	quinze

Après avoir délibéré et procédé au vote à bulletins secrets, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

- DE DESIGNER Monsieur Pierre BORNET comme représentant de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au conseil d'exploitation de la régie des transports Sillages ;

- DE DIRE que le conseil d'exploitation de la régie des transports Sillages est désormais composé des 15 membres suivants :
  - François BALAZUN
  - Pierre BORNET
  - Gérard BOUCHARD
  - Jean-Paul CAMERANO
  - Henri CHIRIS
  - Anne-Marie DUVAL
  - Patricia GEGARD
  - Christian MANGINO
  - Robert MARCHIVE
  - Gérard MERO
  - Franck OLIVIER
  - Joël PASQUELIN
  - Gilles PEROLE
  - André ROUBION
  - Claude TILLIER

---

**Délibération n°DL2018\_026 : Création du pôle métropolitain entre la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la Communauté de communes Alpes d'Azur et approbation de ses statuts**

---

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

Abstention : Catherine SEGUIN-KURATLE, Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

Contre : Stéphane CASSARINI et Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI) décide :

- D'APPROUVER la création du pôle métropolitain entre la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la Communauté de communes Alpes d'Azur, dont la dénomination sera arrêtée ultérieurement ;
- D'APPROUVER les statuts de ce pôle métropolitain, tels que présentés en annexe de la délibération, permettant de contractualiser les relations à venir entre les quatre établissements publics de coopération intercommunale précités ;
- DE DEMANDER à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes de prendre l'arrêté portant création du présent pôle métropolitain ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toutes les mesures afférentes et à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

**Délibération n°DL2018\_027 : Site de Malamaire - Avenant n°1 au groupement de commande passé entre la Commune de Valderoure, le Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du moyen pays des Alpes-Maritimes (SMED) et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Cessation d'activité et étude de réhabilitation I.C.P.E.**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER l'avenant n°1, joint à la délibération, au groupement de commande à intervenir entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, la Commune de Valderoure et le Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du moyen pays des Alpes-Maritimes (SMED) ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au groupement de commande.

**Délibération n°DL2018\_028 : Tableau des effectifs n°19 - Création, suppression et mise à jour d'emplois**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE CREER les 4 postes suivants (à temps complet) :
  - 2 animateurs (B)
  - 1 adjoint d'animation (C)
  - 1 adjoint administratif (C)
- DE PREVOIR de supprimer les 3 postes suivants par une prochaine délibération du conseil de communauté après avis du comité technique :
  - 2 adjoints d'animations (C)
  - 1 rédacteur (B)
- DE SUPPRIMER 3 postes : 1 adjoint principal de 1<sup>ère</sup> classe (C), 1 auxiliaire de puériculture principale de 2<sup>ème</sup> classe (C) et 1 adjoint administratif (C) conformément à l'avis favorable du comité technique du 7 décembre 2017 et à la délibération du 15 décembre 2017 ;
- D'APPROUVER le tableau des effectifs modifié n°19 ci-dessous ;
- DE DIRE que les crédits nécessaires seront prévus aux budgets 2018 et suivants, au chapitre 012 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET POUR LA CAPG

Cadres d'emplois	Grades	Emplois existants tableau 18	Création ou suppression	Emplois tableau 19
Emploi de cabinet	Directeur de cabinet	1	0	1
	Conseiller technique	1	0	1
Emplois fonctionnels	DGS	1	0	1
	DGA	2	0	2
Filière administrative				
Attaché	Attaché hors classe	2	0	2
	Directeur	2	0	2
	Attaché principal	7	0	7
	Attaché	21	0	21
Rédacteur	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	6	0	6



	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	6	0	6
	Rédacteur	15	0	15
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	4	0	4
	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	26	0	26
	Adjoint administratif	53	+1 -1	53
Filière technique				
Ingénieur en chef	Ingénieur en chef de classe normale	1	0	1
Ingénieur	Ingénieur principal	4	0	4
	Ingénieur	7	0	7
Technicien	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	4	0	4
	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	11	0	11
	Technicien	4	0	4
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	3	0	3
	Agent de maîtrise	13	0	13
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	8	0	8
	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	25	0	25
	Adjoint technique	82	0	82
Filière animation				
Animateur	Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	0	2
	Animateur	6	+2	8
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	-1	0
	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	9	0	9
	Adjoint d'animation	51	+1	52
Filière sportive				
Conseiller des APS	Conseiller principal des APS	0	0	0
Educateur des APS	Educateur des APS principal de 1 <sup>ère</sup> classe	7	0	7
	Educateur des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2	0	2
	Educateur des APS	15	0	15
Filière sanitaire et sociale				
Puéricultrice	Puéricultrice de classe normale	4	0	4
Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux hors classe	1	0	1
	Infirmier en soins généraux de classe normale	1	0	1
Educateur de jeunes enfants	Educateur principal de jeunes enfants	3	0	3
	Educateur de jeunes enfants	3	0	3
Assistant socio-éducatif	Assistant socio-éducatif principal	1	0	1
	Assistant socio-éducatif	1	0	1
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 1 <sup>ère</sup> classe	6	0	6
	Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	19	-1	18

Agent social	Agent social	3	0	3
ATSEM	ATSEM principal de 2ème classe	1	0	1
Filière culturelle				
Conservateur	Conservateur	1	0	1
Attaché de conservation	Attaché de conservation	3	0	3
Bibliothécaire	Bibliothécaire	1	0	1
Assistant de conservation du patrimoine	Assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	1	0	1
	Assistant de conservation du patrimoine principal de 2ème classe	3	0	3
	Assistant de conservation du patrimoine	3	0	3
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	6	0	6
	Adjoint du patrimoine	27	0	27
TOTAL		490	1	491

## EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET DE LA CAPG

Cadre d'emploi	Grade	Temps hebdo	Emplois existants tableau 18	Création ou suppression	Emplois tableau 19
Filière administrative					
Attaché	Attaché	24h30	1	0	1
Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	19h00	1	0	1
	Rédacteur	21h00	1	0	1
	Rédacteur	17h30	1	0	1
Adjoint administratif	Adjoint administratif	30h00	1	0	1
	Adjoint administratif	28h00	1	0	1
Filière technique					
Ingénieur	Ingénieur en chef de classe normale	12h15	1	0	1
Technicien	Technicien	24h30	1	0	1
Adjoint technique	Adjoint technique de	20h00	1	0	1
	Adjoint technique de	25h00	1	0	1
Filière animation					
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	8h00	5	0	5
	Adjoint d'animation	10h00	1	0	1
	Adjoint d'animation	17h30	2	0	2
	Adjoint d'animation	18h00	4	0	4
	Adjoint d'animation	20h00	1	0	1
	Adjoint d'animation	22h00	3	0	3
	Adjoint d'animation	25h00	1	0	1
	Adjoint d'animation	30h00	2	0	2
Adjoint d'animation	32h00	1	0	1	
Filière sanitaire et sociale					
Agent social	Agent social principal 2ème classe	25h00	2	0	2
	Agent social	2h30	1	0	1
	Agent social	7h00	1	0	1
	Agent social	12h00	2	0	2
	Agent social	15h00	7	0	7
	Agent social	17h30	4	0	4

	Agent social	20h00	2	0	2
	Agent social	25h00	3	0	3
Filière culturelle					
Professeur d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique	1h00	1	0	1
TOTAL			53	0	53

## Vacataires

Types de vacation	Durée	Forfait brut
Visite guidée musée	2h00	40 €
Majoration visite en langue étrangère ou langue des signes		+ 20 % 48 €
Majoration dimanche/jour férié/nuit		+ 20% 48 €
Majoration visite en langue étrangère/langue des signes + dimanche/jour férié/nuit		+40% 56 €

## Activités accessoires

Poste	Temps de travail	Indemnité brute
Maître-nageur sauveteur BEESAN	Complet Juin à septembre	88,60 % du grade d'éducateur des activités physiques et sportives au 11 <sup>ème</sup> échelon
Conseiller des APS	Non complet 6h00 par semaine	328,80 €
Médecin	Non complet 4h00 par semaine	393,97 €
2 agents pour missions de vérification et de mise en forme des dossiers de logement	Non complet 6h00 par semaine	383,61 €
Chargé de mission projet de territoire	Non complet 7h00 par semaine	20% du 6 <sup>ème</sup> échelon d'attaché
Chargé de mission contrôle de gestion	Non complet 5h15 par semaine	15% du 12 <sup>ème</sup> échelon d'attaché

## EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET DE LA REGIE DES TRANSPORTS SILLAGES

Cadres d'emplois	Grades	Emplois existants tableau 17	Création ou suppression	Emplois tableau 18
Filière administrative				
Attaché	Directeur	1	0	1
Rédacteur	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	0	1
	Rédacteur	1	0	1
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	2	0	2
	Adjoint administratif	2	0	2
Filière technique				
Ingénieur	Ingénieur principal	1	0	1
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	0	1
	Agent de maîtrise	1	0	1
Adjoint technique	Adjoint technique	7	0	7
TOTAL		17	0	17

## EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET DE LA REGIE DES TRANSPORTS SILLAGES

Cadre d'emploi	Grade	Temps hebdo	Emplois existants tableau 17	Création ou suppression	Emplois tableau 18
----------------	-------	-------------	------------------------------	-------------------------	--------------------

Filière technique					
Adjoint technique	Adjoint technique de	25h00	1	0	1
Filière animation					
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	12h30	1	0	1
	Adjoint d'animation	15h00	1	0	1
TOTAL			3	0	3

### Délibération n°DL2018\_029 : Budget principal - Approbation du compte de gestion 2017

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE DECLARER que le compte de gestion du budget principal de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse dressé, pour l'exercice 2017, par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### Délibération n°DL2018\_030 : Budget annexe Sainte-Marguerite II - Approbation du compte de gestion 2017

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe Sainte-Marguerite II dressé, pour l'exercice 2017, par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### Délibération n°DL2018\_031 : Budget principal - Approbation du compte administratif 2017

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

Abstention : Catherine SEGUIN-KURATLE

Contre : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- D'ARRETER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement de la manière suivante :

	Section investissement	Section fonctionnement
RECETTES		
Titres recettes émis	15 505 427,61	89 459 555,93
DEPENSES		
Mandats émis	14 747 292,07	89 217 821,81
Résultat de l'exercice		
Excédent	758 135,54	241 734,12
Déficit		

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2016)	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	-377 452,99		+758 135,54	+380 682,55
Fonctionnement	+2 812 930,01	377 452,99	+241 734,12	+2 677 211,14
Total	+2 435 477,02	377 452,99	999 869,66	+3 057 893,69

- DE REPORTER le résultat de clôture 2017 de +380 682,55 € au chapitre R001 de la section d'investissement et +2 677 211,14 € au chapitre R002 de la section de fonctionnement du budget principal 2018 ;
- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

### Délibération n°DL2018\_032 : Budget annexe Sainte-Marguerite II - Approbation du compte administratif 2017

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

Abstention : Catherine SEGUIN-KURATLE

Contre : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- D'ARRÊTER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement de la manière suivante :

	Section investissement	Section fonctionnement
RECETTES		
Titres recettes émis	8 389 641,80	8 739 089,72
DEPENSES		
Mandats émis	6 339 472,09	8 739 089,72
Résultat de l'exercice		
Excédent	+2 050 169,71	
Déficit		

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2016)	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	-1 054 748,13		+2 050 169,71	+995 421,58
Fonctionnement				
Total	-1 054 748,13		+2 050 169,71	+995 421,58

- DE REPORTER le résultat de clôture 2017 de +995 421,58 € au chapitre R001 de la section d'investissement du budget annexe Sainte-Marguerite II 2018 ;
- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

### Délibération n°DL2018\_033 : Budget principal - Affectation des résultats 2017

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

Abstention : Catherine SEGUIN-KURATLE, Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- D'APPROUVER la reprise définitive des résultats de l'exercice 2017 au budget 2018 de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse comme suit :
  - Les restes à réaliser en investissement au 31 décembre 2017 seront inscrits au budget primitif 2018 à hauteur de 2 199 841,12 € en dépenses et 2 901 699,00 € en recettes.

- Le résultat de la section d'investissement sera porté au budget primitif 2018 à hauteur de 380 682,55 € en recettes d'investissement au chapitre R001, solde d'exécution reporté.
  - Le résultat reporté en section de fonctionnement est inscrit au budget primitif 2018 à hauteur de 2 677 211,14 € en recette de fonctionnement au chapitre R002, excédent reporté.
- D'AFFECTER les résultats de l'exercice 2017 au budget 2018 de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse comme suit :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
<b>Section de fonctionnement</b>	Résultats propres à l'exercice 2017	89 217 821,81	89 459 555,93	241 734,12
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2017)		2 435 477,02	2 435 477,02
	Résultat à affecter			2 677 211,14
<b>Section d'investissement</b>	Résultats propres à l'exercice 2017	14 747 292,07	15 505 427,61	758 135,54
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2017)	377 452,99		- 377 452,99
	Solde global d'exécution			380 682,55
<b>Restes à réaliser au 31 décembre 2017</b>	Fonctionnement		-	
	Investissement	2 199 841,12	2 901 699,00	701 857,88
<b>Résultats cumulés 2017 (y compris RAR en Ft et Inv)</b>				3 759 751,57
<b>Affectation du Résultat 2017</b>	Affectation en réserve R1068			-
	Report en fonctionnement en Recettes R002			2 677 211,14
	Report en investissement en Recettes R001			380 682,55

- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

### **Délibération n°DL2018\_034 : Budget principal - Vote du budget primitif 2018**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

Abstention : Catherine SEGUIN-KURATLE

Contre : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- D'APPROUVER le projet de budget 2018 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que le total par section qui lui est présenté pour l'exercice 2018 et de l'arrêter comme détaillé ci-dessus ainsi que la note de présentation brève et synthétique prévue par l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales jointe à la délibération ;

- D'AUTORISER Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

### Délibération n°DL2018\_035 : Budget annexe Sainte-Marguerite II - Vote du budget primitif 2018

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

Abstention : Catherine SEGUIN-KURATLE

Contre : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- D'APPROUVER le projet de budget 2018 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que le total par section qui lui est présenté pour l'exercice 2018 et de l'arrêter comme détaillé ci-dessous ;

	FONCTIONNEMENT	BP 2018
Chapitre 011	Charges à caractères générales	62 921,58
Chapitre 66	Charges financières	20 000,00
Chapitre 042	Opération d'ordre transfert entre sections	6 482 078,42
Chapitre 043	Opération d'ordre transfert même sections	82 921,58
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>6 647 921,58</b>
Chapitre 70	Produits des services	1 867 500,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	500 000,00
Chapitre 042	Opération d'ordre transfert entre sections	4 197 500,00
Chapitre 043	Opération d'ordre transfert même sections	82 921,58
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>6 647 921,58</b>

	INVESTISSEMENTS	BP 2018
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	5 580 000,00
Chapitre 040	Subventions d'investissement	4 197 500,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	5 110 000,00
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>14 887 500,00</b>
001	Résultat d'investissement reporté	995 421,58
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	2 300 000,00
Chapitre 040	Opérations d'ordre	6 482 078,42
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	5 110 000,00
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>14 887 500,00</b>

- D'AUTORISER Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillées ci-dessus ;
- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

### Délibération n°DL2018\_036 : Budget principal - Fiscalité - Vote des taux 2018

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

Abstention : Catherine SEGUIN-KURATLE, Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- DE FIXER les taux des taxes 2018 comme suit :

	Taux
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	29,22%
Taxe d'habitation (TH)	8,17%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) (part correspondant aux frais de gestion de l'Etat)	2,60%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	0,104%

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Zones	Taux 2018 proposés
Auribeau-sur-Siagne La Roquette-sur-Siagne Pégomas	16,18%
Mouans-Sartoux	10,28%
Grasse	18,73%
Ex CCTS	12,88%
Ex CCMA	16,50%

- DE CHARGER Monsieur le Président d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette décision et notamment sa notification aux services fiscaux.

### Délibération n°DL2018\_037 : Budget primitif 2018 - Versement d'une subvention du budget principal au budget annexe Sainte-Marguerite II

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

Abstention : Catherine SEGUIN-KURATLE

Contre : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- D'APPROUVER le versement d'une subvention du budget principal au budget annexe Sainte-Marguerite II d'un montant de 500 000 € ;
- DE DIRE que les crédits sont prévus en dépenses au budget principal et en recettes au budget annexe Sainte-Marguerite II au budget primitif 2018 ;
- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.



### Délibération n°DL2018\_038 : Budget Sillages - Approbation du compte financier 2017

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

Abstention : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- D'ADOPTER le compte financier de la régie des transports Sillages procédant au règlement définitif du budget de l'exercice 2017 comme présenté ci-dessous ;

#### Résultats budgétaires de l'exercice 2017

Exercice 2017	Section investissement	Section fonctionnement	Total des sections
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	293 652,08	11 890 000,00	12 183 652,08
Titres recettes émis (b)	263 901,08	11 899 942,12	12 163 843,21
Réductions de titres ©	0,00	11 194,83	11 194,83
Recettes nettes (d=b-c)	263 901,08	11 888 747,30	12 152 648,38
<b>Dépenses</b>			
Autorisations budgétaires totales	293 652,08	11 890 000,00	12 183 652,08
Mandats émis (f)	48 286,65	11 386 820,42	11 435 107,07
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h=f-g)	48 286,65	11 386 820,42	11 435 107,07
Résultat de l'exercice (d-h) Excédent (h-d) Déficit	215 614,43	501 926,88	717 541,31

#### Résultats d'exécution du budget 2017

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	-143 652,08	0,00	215 614,43	71 962,35
Fonctionnement	461 053,08	143 652,08	501 926,88	819 327,88
Total	317 401,00	143 652,08	717 541,31	891 290,23

- D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- DE DECLARER toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés ;
- DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Président afin de mener à bien l'exécution de la délibération ;
- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

### Délibération n°DL2018\_039 : Budget Sillages - Affectation des résultats 2017

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

Abstention : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- DE NE PAS AFFECTER de somme au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », en l'absence de déficit de clôture 2017 de la section d'investissement ;

- D’AFFECTER la totalité de l’excédent 2017, soit 819 327,88 € en report à nouveau de la section de fonctionnement 2018 ;
- DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Président afin de mener à bien l’exécution de la délibération ;
- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

### Délibération n°DL2018\_040 : Budget Sillages - Vote du budget primitif 2018

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

Contre : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- D’APPROUVER le projet de budget 2018 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d’investissement ainsi que le total par section qui lui est présenté pour l’exercice 2018 et de l’arrêter comme détaillé ci-dessus ;

#### SECTION D’EXPLOITATION

CHAPITRES	PROPOSITIONS 2018
011 Charges à caractère général	10 675 313,00
012 Charges de personnel	819 000,00
65 Subventions participations	1 000,00
67 Charges exceptionnelles	10 000,00
023 Virement à la section d'investissement	200 000,00
042 Amortissements et provisions	128 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>11 833 313,00</b>

CHAPITRES	PROPOSITIONS 2018
002 Excédent de fonctionnement reporté	819 327,88
70 Produits de gestion courante	944 900,00
73 Produits issus de la fiscalité (VT)	6 650 000,00
74 Dotations et participations	3 374 512,00
75 Autres produits de gestion courante	15 000,00
77 Produits exceptionnels	29 573,12
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>11 833 313,00</b>

#### SECTION D’INVESTISSEMENT

CHAPITRES	PROPOSITIONS 2018
20 Immobilisations incorporelles	105 000,00
21 Immobilisations corporelles	294 962,35
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>399 962,35</b>

CHAPITRES	PROPOSITIONS 2018
001 Excédent antérieur reporté	71 962,35
021 Virement de la section de fonctionnement	200 000,00
040 Amortissement des immobilisations	128 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>399 962,35</b>

- D’AUTORISER Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus au chapitres détaillés ci-dessus ;
- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

### Délibération n°DL2018\_041 : Budget principal - Hôtel d'entreprises - Révision n°2 de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP)

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

Abstention : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- D'APPROUVER la révision n°2 de l'AP/CP n°2016001 du programme « Hôtel d'entreprises » ;
- D'OUVRIER l'autorisation de programme et crédits de paiement selon le tableau ci-dessous ;

Révision n°2  
AP n°2016001 - Hôtel d'entreprises

Dépenses	Autorisation de programme		Crédits de paiement antérieurs	Crédit de paiement 2018	Crédit de paiement 2019
	Initiale	Actualisée			
HT	5 318 467,00	5 383 094,91	4 531 594,91	851 500,00	-

- D'AUTORISER Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits de paiement tels que votés ;
- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

### Délibération n°DL2018\_042 : Versement de la couverture 2018 des contraintes de service public à la régie des transports Sillages

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'ATTRIBUER à la régie des transports Sillages la somme de 2 400 000 € au titre des couvertures des contraintes de service public versable en deux fois par moitié, un premier versement avant le 15 mai et un second versement avant le 15 octobre 2018 ;
- DE NOTIFIER la délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

### Délibération n°DL2018\_043 : Signature d'une convention d'objectifs et de financement triennale 2018-2020 entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et le Centre de développement culturel du Pays de Grasse (Théâtre de Grasse)

Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Andrée-Claire LIEGE, Claude MASCARELLI, Gilles PEROLE (pouvoir à Marie-Louise GOURDON), Marie-Claude RENARD (pouvoir à Christiane REQUISTON), Christiane REQUISTON et Jérôme VIAUD ne prennent pas part au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE VERSER une subvention de fonctionnement à l'association Centre de développement culturel du Pays de Grasse au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 769 000 € ;

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de financement pluriannuelle 2018-2020 avec le Centre de développement culturel du Pays de Grasse, jointe à la délibération, ainsi que tout document relatif à la bonne exécution de cette convention ;
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018.

---

**Délibération n°DL2018\_044 : Signature d'une convention d'objectifs et de financement triennale 2018-2020 entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'association Centre d'expression culturelle et artistique, organisatrice du « Festival du livre »**

---

Madame Marie-Louise GOURDON ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE VERSER une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 30 000 € à l'association Centre d'expression culturelle et artistique ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de financement 2018-2020, jointe à la délibération, ainsi que tous documents relatifs à la bonne exécution de cette convention ;
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018.

---

**Délibération n°DL2018\_045 : Signature d'une convention d'objectifs et de financement triennale 2018-2020 entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la Scic Piste d'Azur**

---

Madame Dominique BOURRET ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE VERSER une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 128 000 € à la Scic Piste d'Azur ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de financement 2018-2020, jointe à la délibération, ainsi que tous documents relatifs à la bonne exécution de cette convention ;
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018.

---

**Délibération n°DL2018\_046 : Signature d'une convention annuelle d'objectifs et de financement entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'Office de tourisme communautaire unique du Pays de Grasse**

---

Claude BLANC, Pierre BORNET (pouvoir à Gérard BOUCHARD), Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc DELIA, Pierre DEOUS, Florence LUDWIG-SIMON, Michèle OLIVIER, Jérôme VIAUD et Christian ZEDET ne prennent pas part au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE VERSER une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 703 751 € à l'association Office de tourisme communautaire unique du Pays de Grasse ;

- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention d'objectifs et de financement, jointe à la délibération, ainsi que tous documents relatifs à la bonne exécution de cette convention ;
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018.

---

**Délibération n°DL2018\_047 : Subvention 2018 à l'association « ASA Grasse » pour la manifestation « Rallye du Pays de Grasse »**

---

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE VERSER une subvention de 15 000 € à l'association ASA Grasse pour l'organisation de son « Rallye du Pays de Grasse » 2018 ;
- DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget, au chapitre 65, article 74 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au versement de cette subvention.

---

**Délibération n°DL2018\_048 : Programmation 2018 pour le sport - Signature des avenants aux conventions d'objectifs et de financement - Versements de subventions**

---

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'AUTORISER le versement d'une subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2018, aux associations selon les montants ci-dessous :
  - Rugby Olympique de Grasse : 78 000 €
  - Dauphins du Pays de Grasse : 20 250 €
  - Cercle d'escrime du Pays de Grasse : 16 650 €
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les avenants ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre ;
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018, au chapitre 65, article 6574.

---

**Délibération n°DL2018\_049 : Convention de partenariat relative au système d'information multimodale (SIM) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

---

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER la convention de partenariat, jointe à la délibération, relative au système d'information multimodale de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention cadre, ainsi qu'à signer tous les actes et documents relatifs à son application ;
- DE PRECISER que les budgets nécessaires au financement des dépenses afférentes à cette convention seront prévus aux budgets 2018 et suivants.

---

**Délibération n°DL2018\_050 : Versement de cotisations et subventions pour l'année 2018 aux associations AirPACA, ADNA, COFOR et CYPRES au titre du développement durable**

---

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'ADHERER à l'association AirPACA au titre de l'année 2018 et D'ACQUITTER une cotisation de 23 326 euros ;
- D'ADHERER à l'association COFOR06 au titre de l'année 2018 et D'ACQUITTER une cotisation de 2 500 euros ;
- D'ADHERER à l'association CYPRES au titre de l'année 2018 et D'ACQUITTER une cotisation de 7 734 euros ;
- D'ADHERER à l'association ADNA au titre de l'année 2018 et D'ACQUITTER une subvention de fonctionnement de 2 500 euros ;
- D'AUTORISER le versement des cotisations et de la subvention prévues au budget principal 2018.

---

**Délibération n°DL2018\_051 : Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) - Etude inscrite au protocole de préfiguration sur le potentiel de conventionnement du parc privé dans le centre ancien de Grasse - Signature d'une convention de prestations avec la société publique locale (SPL) Pays de Grasse Développement**

---

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER les termes de la convention de prestations « Etude sur le potentiel de conventionnement du parc privé dans le centre ancien de Grasse » jointe à la délibération ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter de l'ANAH sa participation financière à hauteur de 50% du montant hors taxes de la prestation, conformément à l'article 9.3 et l'annexe 7 du protocole de préfiguration ci-avant mentionné ;
- DE DIRE que les dépenses et les recettes seront inscrites au budget 2018 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document qui serait la suite de la délibération.

---

**Délibération n°DL2018\_052 : Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage inscrite au protocole de préfiguration visant le montage opérationnel de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain - Signature d'une convention de prestations avec la société publique locale (SPL) Pays de Grasse Développement**

---

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER les termes de la convention de prestations mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage « Participation au montage opérationnel des opérations, conception de la maquette financière, recherche de subventionnement » jointe à la délibération ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ;

- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter de l'ANRU sa participation financière à hauteur de 50% du montant hors taxes de la prestation, conformément à l'article 9.2 et l'annexe 7 du protocole de préfiguration ci-avant mentionné ;
- DE DIRE que les dépenses et les recettes seront inscrites aux budgets 2018 et suivants ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document qui serait la suite de la délibération.

---

**Délibération n°DL2018\_053 : Opération d'acquisition en VEFA de 20 logements locatifs sociaux (PLS) - 38 chemin de l'Orme à Grasse - Garantie d'emprunts CDC accordée à PARLONIAM - Contrat de prêt n°75668**

---

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER la mise en place de la garantie totale d'emprunt, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°75668, joint à la délibération, faisant partie intégrante de la délibération ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à intervenir au contrat de prêt signé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la SAI PARLONIAM ;
- D'ETABLIR une convention de garantie d'emprunt, jointe à la délibération, entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la SAI PARLONIAM ;
- D'ETABLIR une convention de réservation de logements, jointe à la délibération, entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la SAI PARLONIAM ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ces conventions ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document qui serait la suite de la délibération.

---

**Délibération n°DL2018\_054 : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Grasse 2017-2020 - Subvention propriétaire occupant**

---

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'ATTRIBUER dans le cadre établi par la convention d'OPAH du Pays de Grasse 2017-2020 et par la délibération, les aides de la communauté d'agglomération au propriétaire suivant :

Propriétaire OPAH CAPG-PO n°4 : Madame Oumelkheir DJERFI

Nature des travaux : PO - Autonomie

Logement subventionné : 105 chemin des Pillons - 06370 Mouans-Sartoux

Subvention CAPG : 2 000,00 €

- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à procéder aux versements de ces subventions de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et à faire l'avance de la part régionale, pour le dossier cité ci-avant, sur présentation des factures acquittées ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à procéder au versement de l'aide financière de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, à réception des pièces émises par l'équipe en charge de l'animation ;
- DE DIRE que les crédits correspondants seront inscrits aux budgets 2018 et suivants au chapitre 204, article 20422 et au chapitre 27, article 27632 ;

- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les actes ou documents nécessaires à l'octroi de la subvention ;
- DE SOLLICITER du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur le remboursement de sa participation apportée dans le cadre de l'OPAH du Pays de Grasse 2017-2020, conformément à la convention de financement établie entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

---

### **Délibération n°DL2018\_055 : Programmation 2018 pour l'emploi et l'insertion - Signature des conventions d'objectifs et de financement et attribution des subventions**

---

Les conseillers communautaires suivants ne prennent pas part au vote :

- pour la Mission Locale du Pays de Grasse : Cyril DAUPHOUD, Gérard DELHOMEZ, Michèle OLIVIER et Jérôme VIAUD
- pour l'association Montagn'habit : Claude BOMPAR (pouvoir à Claude BLANC), Gérard BOUCHARD, Marino CASSEZ (pouvoir à Raoul CASTEL) et Gilbert PIBOU (pouvoir à Florence LUDWIG-SIMON)
- pour l'association Soli-Cités : Jean-Marie BELVEDERE (pouvoir à Philippe BONELLI), Cyril DAUPHOUD, Marie-Louise GOURDON et Nicole NUTINI (pouvoir à Jérôme VIAUD)

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

Abstention : Stéphane CASSARINI et Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI)

- D'AUTORISER le versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018 aux associations selon les montants ci-dessous :
  - ADIE : 3 600 €
  - API PROVENCE : 40 000 €
  - AUTEUIL FORMATION CONTINUE (restaurant d'insertion) : 10 000 €
  - CREATIF 06 : 28 800 €
  - DEFIE : 72 000 €
  - INITIATIVE TERRE D'AZUR - CitésLab : 13 500 €
  - LES JARDINS DE LA VALLEE DE LA SIAGNE : 45 000 €
  - MISSION LOCALE DU PAYS DE GRASSE : 270 000 €
  - MONTAGN'HABITS : 16 200 €
  - PARCOURS LE MONDE SUD-EST : 5 000 €
  - RESINES ESTEREL AZUR : 10 000 €
  - SOLI-CITES : 40 000 €
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre, à intervenir avec les structures concernées par le programme d'actions à l'exception de la convention relative à la Mission Locale du Pays de Grasse qui sera signée par Monsieur le Premier vice-président ;
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018, au chapitre 65, article 6574.

---

### **Délibération n°DL2018\_056 : Adhésions 2018 aux réseaux de l'économie sociale et solidaire et de l'emploi**

---

Pour l'association Soli-Cités : Jean-Marie BELVEDERE (pouvoir à Philippe BONELLI), Cyril DAUPHOUD, Marie-Louise GOURDON et Nicole NUTINI (pouvoir à Jérôme VIAUD) ne prennent pas part au vote.



Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'AUTORISER les adhésions de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse à l'Alliance Ville Emploi (AVE), au Réseau des territoires pour une économie solidaire (RTES) ainsi qu'à l'association Soli-Cités ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à verser les cotisations 2018 suivantes :
  - Alliance Ville Emploi (AVE) : 2 079,79 €
  - Réseau des territoires pour une économie solidaire (RTES) : 800 €
  - Soli-Cités : 70 €
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018.

---

**Délibération n°DL2018\_057 : Contrat Local de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (CLDESS) - Programmation du premier semestre 2018 - Versement d'une subvention à la Scic TETRIS**

---

Messieurs Jean-Paul HENRY et Gilles PEROLE (pouvoir à Marie-Louise GOURDON) ne prennent pas part au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

Abstention : Stéphane CASSARINI et Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI)

- D'APPROUVER le programme d'actions présenté pour la mise en œuvre du Contrat Local de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (CLDESS) pour le premier semestre 2018 ;
- DE VERSER une subvention de fonctionnement de 50 000 € au titre de l'année 2018 à la Scic TETRIS pour le projet ci-dessus exposé ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018, au chapitre 65, article 6574.

---

**Délibération n°DL2018\_058 : Programmation 2018 pour le développement des usages et de l'innovation numériques - Signature des conventions d'objectifs et de financement - Versement de subventions**

---

Pour la Scic TETRIS : Jean-Paul HENRY et Gilles PEROLE (pouvoir à Marie-Louise GOURDON) ne prennent pas part au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER le versement desdites subventions au titre de l'année 2018 pour un montant total de 33 000 € conformément au tableau ci-dessous ;

Structure	Subvention globale 2018
Association ITEC, pour l'ERIC des Casernes (ex-La Moutonne) à Grasse	13 000 €
Evaléco, pour Num'ERIC 21 à Grasse	11 000 €
Scic TETRIS, pour l'espace de ressources numériques à Grasse	9 000 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS 2018</b>	<b>33 000 €</b>

- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018, chapitre 65, article 6574 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions, jointes à la délibération, avec les associations ITEC et Evaléco, et avec la Scic TETRIS, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces actions.

Monsieur le Président lève la séance à seize heures et quarante-cinq minutes.

Fait à Grasse, le 5 avril 2018

**Le Président**

**Jérôme VIAUD**

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

